



**Pour information,  
ci-dessous le mail adressé au ministère  
suite à la convocation au GT  
« vademecum sur la conduite du dialogue social » :**

Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines,

La FNEC FP-FO est invitée le 6 mars 2025 à participer à un groupe de travail concernant le « vademecum sur la conduite du dialogue social ». Comme nous vous l'avions précédemment indiqué lors du CSA ministériel, nous ne sommes pas demandeur d'un tel document.

D'une part, il existe déjà des textes réglementaires, connus de tous et largement consultables, sur lesquels nous nous appuyons lorsque nous les estimons favorables à la défense des revendications des personnels. Quel besoin de les citer totalement ou partiellement dans ce « vademecum » ? Il existe également des situations où les droits pour les agents sont plus favorables que dans les textes existants, selon la règle du principe de faveur. Nous n'accepterons pas que ce « vademecum » puisse être utilisé pour remettre en cause ce principe.

D'autres parts, certaines parties du document relèvent du « guide de bonnes pratiques ». La FNEC FP-FO est une fédération libre et indépendante. Elle n'accepte pas qu'on lui dicte sa conduite à tenir ou qu'on cherche à l'encamisoler. Elle intervient en toutes circonstances pour soit respecté le droit syndical.

Certains considérants contenus dans ce « vademecum » sont contestables, outre le fait que la FNEC FP-FO est présenté comme une « fédération de métiers »\*. Pour n'en citer qu'un : « l'éditorial » indique que « *[Le dialogue social] contribue ainsi à maintenir la stabilité sociale par le dialogue, stabilité sociale qui garantit un cadre propice au développement du pays.* » ...

Il a beaucoup été question de « stabilité » ces derniers temps sur le plan politique. La FNEC FP-FO considère pour sa part que le gouvernement actuel n'a aucune légitimité et porte la responsabilité du chaos en cherchant à se maintenir au pouvoir pour continuer à imposer une politique largement rejetée par la population. Le budget d'austérité et les contre-réformes ont été rappelons-le imposés pour la plupart à coups de 49-3. Et c'est dans ce cadre que vous nous proposez de nous associer à ce « vademecum »...

La FNEC FP-FO n'a pas pour rôle de « maintenir la stabilité sociale ». Elle a pour mandat la défense des intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs, de ses mandants. Elle dresse avec les personnels les cahiers de revendications. Et lorsque la hiérarchie refuse de répondre à ces revendications, elle décide avec les personnels des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir, que cela contrevienne à la « stabilité sociale » ou non.

La FNEC FP-FO ne souhaite donc pas être associée au « vademecum sur la conduite du dialogue social », ne participera pas au groupe de travail du 6 mars 2025 et ne se sentira aucunement liée par le contenu de ce « vademecum ».

Je vous prie de recevoir, Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Clément Poulet, secrétaire général de la FNEC FP-FO

\* Nous n'avons jamais adhéré à la notion de « métier » d'éducateur, que les gouvernements successifs ne cessent d'utiliser en lieu et place des corps statutaires de la Fonction publique.